

**Zeitschrift:** Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

**Herausgeber:** Le messager suisse

**Band:** 27 (1981)

**Heft:** 6

**Anhang:** [Nouvelles locales] : Bordeaux, Toulouse, Tours, Nantes, Le Havre

**Autor:** Tissot, André / Moitrier, R.

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

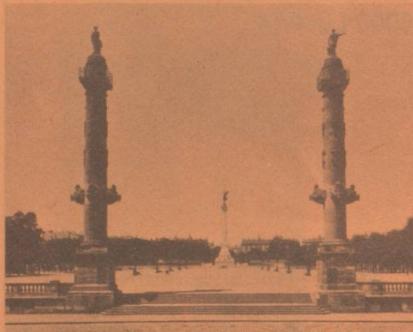
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Activité des Sociétés

### BORDEAUX



Consulat général de Suisse  
14, Cours Xavier-Arnozan  
**33080 BORDEAUX CEDEX**  
Tél. : 16/(56) 52-18-65

#### Nécrologie

Nous avons le regret de vous annoncer les décès suivants :

**M. le Consul général  
Alfred-G. Berthod**

survenu le 13 Mars 1981 à Vevey dans sa 78<sup>e</sup> année. M. Berthod a dirigé ce poste de 1946 à 1968. Il était Chevalier de la Légion d'Honneur et Citoyen d'Honneur de la ville de Bordeaux.

**M. Emmanuel-J. Treyer  
P.D.G  
de la Maison de transport  
Treyer S.A. à Bordeaux**

survenu le 7 Février 1981 à Bordeaux dans sa 87<sup>e</sup> année. M. Treyer était Président d'Honneur de la Société suisse de Bordeaux.

Nous conserverons vivants en nos coeurs le souvenir de ces deux compatriotes qui ont tant fait pour nos communautés et la présence suisse sur la façade atlantique de la France.

#### Mutations

— M. le Consul André Queloz a pris sa retraite le 30 Avril 1981. Nous lui souhaitons, ainsi qu'à son épouse, un repos bien mérité dans la joie et la santé sur les bords du lac de Neuchâtel.

Son successeur, M. Bernhard Meyer, Vice-consul, arrivera de Casablanca à Bordeaux à la mi-juin.

— Mme Paulette Philippe, absente de Bordeaux depuis quelques mois, a dû prendre sa retraite anticipée, pour raison de maladie.

Nous souhaitons que sa santé se rétablisse rapidement dans sa bonne ville de Nantes. Elle a été remplacée par Mlle Elisabeth Lozar venant de Venise.

— Mme Danielle Klötzli a été transférée à Mulhouse où nos vœux l'accompagnent dans ses nouvelles fonctions. Sa remplaçante, Mlle Thérèse Wüthrich arrivera à Bordeaux venant de Téhéran.

### TOULOUSE

Société helvétique de Bienfaisance  
36, allée de Bellefontaine  
**31081 TOULOUSE CEDEX**

**Assemblée générale  
et repas choucroute du 5.04.81**

En présence de notre Consul général et de Mme Roy, ce fut une Assemblée générale très classique, avec une trentaine de membres dont les membres du bureau.

Ce fut l'occasion de faire le point sur l'année écoulée, l'effectif de la Société, les naissances, les mariages, les décès.

Dans son rapport moral le Président rappela les activités du bureau, le déroulement des sorties et réunions qu'il appela « Journées de paradis », les contacts avec l'A.P.G.I.S., le Consulat général, les Suisses de l'étranger. Il remercia en particulier et collectivement tous ceux qui avaient travaillé pour la Société ou participé fidèlement à ses réunions. Il lut un extrait du discours de M. l'Ambassadeur François de Ziegler au 22<sup>e</sup> Congrès de l'Union des Suisses de France et conclut « Vous tous qui êtes là, vous avez bien senti l'importance de votre participation à la vie de la Société » une de ces cellules vivantes d'un organisme dont aucune administration ne saurait faire l'économie ».

Mme Coulama présenta le rapport Bienfaisance, Georges Scherrer présenta le rapport Financier avec la caution des vérificateurs. L'Assemblée approuva tous ces rapports, écouta M. et Mme Perrenoud ainsi que M. et Mme Roubaty évoquer le Congrès de Lugano, et passa aux élections.

Après quoi, M. le Consul général exprima la satisfaction d'avoir assisté à une bonne Assemblée générale, félicita tous les membres au nom des autorités fédérales et précisa que, conformément au vœu du Président, il donnerait les nouvelles intéressantes la colonie pendant le repas-choucroute. Une discussion particulièrement amicale se termina vers midi et les Suisses s'acheminent vers le restaurant où les attendait la choucroute. Sous les fanions des cantons, les discours, les chants et les jeux firent passer rapidement une demi-journée de printemps à cinquante participants dont M. Torrent et plusieurs délégués de l'A.P.G.I.S.

André Tissot

### TOURS

Amicale helvétique tourangelle  
Le Chalateau  
Rochecorbon  
**37210 VOUVRAY**

« Les absents ont toujours tort ». Ce dicton pouvait se confirmer à l'occasion de notre soirée fondue qui se tenait à Luynes le 14 mars dernier.

Nous avons regretté que tous ceux qui n'avaient pu se joindre à nous aient manqué une rencontre aussi réussie et au cours de laquelle les divertissements se sont succédé dans une joyeuse ambiance jusqu'à deux heures du matin.

Néanmoins, nous espérons beaucoup retrouver les absents à notre prochaine manifestation ; non seulement nous serons heureux de les revoir, mais nous pourrons leur montrer les nombreuses photographies qui ont été prises et qui leur permettront d'admirer les costumes très divers qui ne manquaient ni d'originalité, ni d'humour. Citons, entre autres, M. Chocolat, en la personne de Rodolphe Lindt, un bel Ecossais, une superbe fille des îles qui fit tourner bien des têtes, sans oublier les jolies Madames et les enfants.

L'apéritif n'était pas encore servi que déjà plusieurs couples dansaient au rythme entraînant des airs d'accordéon interprétés par Mme Martin.

Notre Président nous souhaita la bienvenue et nous présenta deux nouveaux venus, M. et Mme Capdevilla, cette dernière originaire de Fribourg. Nous avons été heureux de les accueillir et souhaitons les revoir à nos différentes manifestations.

Un geste très apprécié, celui de M. Liard qui remit à chaque dame présente un camélia. Puis, chacun se délecta avec une succulente fondue égayée par des chants helvétiques accompagnés à la flûte par Mme Bresso, puis à l'harmonica par notre Président.

Mme Girard nous fit également entendre un chant très applaudi de tous.

Vint ensuite une projection de films suisses qui nous transportèrent dans différentes régions de notre Pays et nous firent assister à divers carnavaux.

Puis, ce fut le traditionnel loto qui se déroula dans une franche gaîté pour faire place ensuite à la danse à laquelle presque tous les convives participèrent avec entrain.

Le Comité de l'Amicale helvétique tourangelle tient ici à remercier certains membres pour leur dévouement et leur collaboration. Citons entre autres, Mmes Gaillères, Leu, Dandréa, pour leurs nombreuses broderies confectionnées spécialement pour les heureux gagnants de nos différents jeux (lotto, tombola...) M. Mantelli pour son don personnel du drapeau des Suisses de l'étranger et pour les photos prises à chacune de nos manifestations, M. Barriot pour ses articles dans le Messager Suisse et aussi notre journal Hélvétie en Touraine.

Nous leur renouvelons tous nos compliments en souhaitant que d'autres membres puissent apporter leur concours dans des tâches semblables ou différentes qu'ils peuvent juger utiles pour la bonne marche de notre association.

R. Moitrier

## NANTES



Union suisse de l'Ouest  
« Les Loges »  
Monnières  
44690 LA HAIE FOUASSIERE

### Le Fonds fait front

Fonds de Solidarité  
des Suisses de l'étranger  
Gutenbergstr 6,  
CH 3011 Berne

### IMPORTANT

Indiquez à temps votre changement d'adresse à votre représentation diplomatique ou consulaire.

### IMMATRICULATION

Indiquez tous changements d'Etat-civil à votre représentant diplomatique ou consulaire.

### IMMATRICULATION

Jeunes gens adressez-vous à votre représentation diplomatique ou consulaire dans l'année où vous atteingnez votre 19<sup>e</sup> année.

## Double-Nationaux : Attention ! Pour vous aussi le Fonds de solidarité est une bonne affaire !

Renseignez-vous au

**Fonds de Solidarité  
des Suisses de l'étranger  
Gutenbergstrasse 6,  
CH-3011 Berne**

ou auprès de votre représentation suisse.



Comment vous sentez-vous à l'étranger ?

Que se passe-t-il dans ce pays où vous travaillez ?

Qu'en est-il de votre avenir ?

Que diriez-vous d'une **indemnité forfaitaire** en cas de perte de vos moyens d'existence à la suite d'événements politiques ?

Que diriez-vous d'un **capital-épargne** en Suisse ?

Renseignez-vous au

**Fonds de solidarité des Suisses de l'étranger,  
Gutenbergstrasse 6, CH-3011 Berne.**

## LE HAVRE



CONSULAT :  
124, boulevard de Strasbourg  
Tél. : (35) 42.27.09

M. Claude Etter tient à informer les compatriotes des régions de Normandie et de Bretagne qu'il a pris ses nouvelles fonctions de Consul de Suisse au Havre au début du mois de Mai 1981, après avoir été notamment le premier collaborateur de l'Ambassadeur de Suisse en Côte d'Ivoire et, ces trois dernières années, suppléant du Chef de poste à Lyon.

Il se réjouit des contacts qu'il aura l'occasion de nouer avec ses compatriotes et les divers groupements suisses de l'arrondissement consulaire du Havre.

(Toutes nos félicitations, Réd.)

### Amicale des Suisses de Bretagne

La première réunion de l'Amicale des Suisses de Bretagne, après la création de cette société au cours de l'année 1980 dans le but de regrouper les compatriotes domiciliés dans les départements d'Ille-et-Vilaine, du Morbihan, des Côtes-du-Nord et du Finistère, a eu lieu le dimanche 1<sup>er</sup> Mars 1981 à Vannes (Morbihan).

La charge de l'organisation en est revenue à la partie morbihannaise du Comité, c'est-à-dire à Mme

Verena Rougerie et à M. Markuns Läubli.

Cette réunion fut rehaussée par la venue toute spéciale de M. et Mme Ney qui n'ont pas hésité à faire le déplacement de Berne jusqu'en Bretagne. M. Ney, Directeur du Secrétariat des Suisses de l'étranger de la N.S.H., a répondu aux nombreuses questions qui lui furent posées sur l'A.V.S., la double-nationalité, le service militaire, le droit de vote des Suisses de l'étranger, etc.

La journée s'est déroulée dans une excellente ambiance et les nombreux participants seront certainement de nouveau présents à la prochaine réunion prévue dans le Finistère.

### Caisse suisse de Secours du Havre et de l'arrondissement consulaire

L'Assemblée générale de la Caisse suisse de Secours du Havre et de l'arrondissement consulaire s'est tenue le 13 Mars 1981 dans les locaux du Consulat de Suisse au Havre.

Le rapport d'activité de l'année 1980 de même que le compte rendu financier ont été adoptés à l'unanimité par les membres présents. Le Comité a été reconduit dans sa totalité et garde la composition suivante :

Président : M. R. Devenoge.

Vice-Présidente :

Mme N. Cabanne.

Secrétaire-Trésorier : M. Bernard Speiser.

Trésorier-adjoint : M. G.-H. Matthey,

Vice-Consul.

Censeurs : MM. R. Ravetta et R. Schwob.

La cotisation annuelle a été maintenue à 10 F par personne. Les cotisations et dons peuvent être adressés :

à la Caisse suisse de Secours  
c/o Consulat de Suisse  
B.P. 108  
76050 Le Havre Cedex,

de préférence par chèque bancaire à l'ordre de la Caisse suisse de Secours.

Le compte-rendu financier fait ressortir un équilibre entre les recettes (F 12 422,17) et les dépenses (F 12 298,45), équilibre atteint grâce à la générosité de nos compatriotes et amis qui, par leur contribution régulière, permettent à la Caisse suisse de Secours une gestion saine et une intervention efficace dans les cas difficiles. Qu'ils en soient vivement remerciés ici.

### Un sculpteur franco-suisse expose ses œuvres en Bretagne

Notre compatriote, Mme Rose-Marie Favre, sculpteur à Sainte-Marine, Pont l'Abbé (Finistère), connue notamment pour la création d'œuvres en bois de grande taille, en terre cuite et de statuettes en bronze, travaille en ce moment à une fresque en céramique pour l'école Nattier à Brest.

Les dimensions de cette dernière œuvre sont imposantes : 930 cm de long sur 230 cm de haut. Elle doit voir son achèvement vers fin Juin 1981. Le moment venu, il est certain que nombreux seront les visiteurs (parents et enfants) à admirer cette œuvre et suivre avec attention les explications que leur donnera Mme Favre sur le symbolisme des personnages de la fresque en grandeur nature.

### Rappel

La réunion annuelle des Suisses de Normandie-Bretagne aura lieu

**fin septembre**

Restaurant « Le Faisan Doré »  
à Fontenay-sur-Orne  
près d'Argentan/Orne

Inscription auprès du Consulat de Suisse au Havre  
(35/42.27.09)